

une congrégation. || ADJ. *Écoles congréganistes*, dirigées par les membres d'une congrégation religieuse, et particulièrement par les Frères de la Doctrine chrétienne.

congrégation. sf. (l. *cum*, avec, et *gregis*, troupeau.) Compagnie, corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières, vivant sous une même règle. || Association religieuse. || Assemblée de cardinaux et de prélats chargés de certaines affaires spéciales.

congrès. sm. (l. *congressus*, réunion.) Assemblée des ministres de différentes puissances. || En Amérique, assemblée législative. || Réunion de savants, d'archéologues, de littérateurs.

Congrève (*William*). Officier d'artillerie anglais, inventeur de la fusée qui porte son nom; m. à Toulouse en 1821.

congru, ue. adj. (l. *congruus*, convenable.) Exact, précis : *phrase congrue*. || *Portion congrue*, pension annuelle que les gros décimateurs devaient payer aux curés avant 1789. || Fig. Traitement peu considérable.

congruent, ente. adj. (l. *congruere*, convenir.) Convenable, proportionné.

congruité. sf. Convenance.

congrument. adv. D'une manière correcte.

Coni. 29 000 h. V. d'Italie (Piémont), sur la Stura, à 88 km. S. de Turin; 60.

confère. adj. 2 g. (l. *conus*, cône; *ferre*, porter.) Se dit des végétaux dont le fruit est un cône; le *pin*, le *sapin*. || SM. PL. Bot. Les confères, dont plusieurs espèces atteignent les plus grandes hauteurs, sont répandus dans les régions tempérées et assez froides. Ils sont très utiles; ils fournissent de la résine; leur bois sert pour la construction, la mâture : *sapin*, *if*, *pin*, *mélèze*, etc.

conique. adj. 2 g. Qui a la figure d'un cône.

conifère. adj. et s. Zool. Se dit des oiseaux qui ont le bec conique : *corneille*, *moineau*.

conjectural, ale. adj. Qui n'est fondé que sur des conjectures.

conjecturalement. adv. Par conjecture.

conjecture. sf. (l. *conjectus*, jeté.) Jugement probable, opinion fondée sur des apparences.

conjecturer. va. Inférer, juger sur des probabilités. || SYN. *Augurer*.

conjoindre. va. (c. *joindre*.) Unir par le mariage.

conjoint, ointe. adj. Unî : *feuilles conjointes*. || S. Chacun des époux par rapport à l'autre.

conjointement. adv. Ensemble, de concert.

conjonctif, ive. adj. Gram. Se dit des particules qui servent à unir un mot, un sens à un autre. || *Locutions conjonctives*, conjonctions composées de plusieurs mots : *c'est pourquoi*, *bien que*.

conjunction. sf. Union. || Gram. Mot indéclinable qui lie ensemble plusieurs propositions : *ni*, *ou*, *car*. || Astr. Position de la lune ou d'une planète, quand elle se trouve du même côté que le soleil par rapport à la terre.

conjonctive. sf. Anat. Membrane muqueuse qui unit le globe de l'œil aux paupières.

conjonctivite. sf. Méd. Inflammation de la conjonctive.

conjoncture. sf. Occasion, rencontre de circonstances : *fatale conjoncture*. || SYN. *Cas*.

conjouir (se). vpr. Se réjouir avec qqn.

conjouissance. sf. Jolie qu'on a d'un bonheur qui est arrivé à qqn.

conjugable. adj. 2 g. Qui peut être conjugué.

conjugaison. sf. Gram. Manière de

conjuguer. || Tableau présentant les modes, temps et personnes d'un verbe.

conjugal, ale. adj. Qui concerne l'union entre le mari et la femme.

conjugalement. adv. Selon l'union conjugale.

conjugué, ée. adj. Réuni. || Bot. *Feuilles conjuguées*, dont les folioles sont disposées par paires. || Anat. *Nerfs conjugués*, qui servent à la même opération, à la même sensation.

conjuguer. va. (l. de *cum* et *jugum*, joug.) Gram. Assembler ou réciter les différentes formes que reçoit un verbe selon les voix, les modes, les temps et les personnes.

conjungo. sm. (m. l.) Pop. Mariage.

conjurateur. sm. Qui forme, qui conduit une conjuration. || Prétendu magicien.

conjuration. sf. Complot contre l'État ou son chef. || Exorcisme. || Prières instantes. || SYN. *Complot*, *parti*, *adjuration*.

conjure, ée. adj. et s. Qui prend part à une conjuration contre l'État ou son chef.

conjuré. vn. Projeter par complot, par ligue. || VA. Exorciser. || Fig. *Conjurer l'orage*, détourner un péril. || Prier avec insistance. || SE CONJURER. vpr. S'unir pour conspirer.

Conlie. 1700 h. Cton (Sarthe), arr. du Mans; 60.

Conliège. 1000 h. Cton (Jura), arr. et tout près de Lons-le-Saulnier; 60.

connaissable. adj. 2 g. Qui peut être connu, reconnu.

connaissance. sf. Faculté de connaître, de distinguer. || Idée, notion. || Science. || Liaison entre des personnes : *gens de connaissance*. || Personne avec qui on a des relations.

connaissant, ante. adj. Qui se connaît à qq. chose.

connaissance. sm. Acte, entre l'armateur et le capitaine d'un navire, qui constate le chargement des marchandises.

connaisseur, euse. s. Qui se connaît à qq. chose.

connaître. va. (l. *cognoscere*.) Savoir ce qu'est une personne ou une chose. || *Se faire connaître*, appeler sur soi l'attention. || *Ne connaître que ses intérêts*, n'avoir que ses intérêts en vue. || Avoir une grande pratique, un grand usage. || Avoir des relations d'affaires ou de société. || VN. Avoir autorité pour juger. || SE CONNAÎTRE. vpr. Avoir la connaissance de ce qu'on est : *connais-toi toi-même*. || Être lié. || *Ne pas se connaître*, être hors de soi. || SE CONNAÎTRE A, EN, DANS. Être connaître. || CTR. *Ignorer*. — Au passé défini : *je connus*.

Connaught. 846 000 h. Prov. d'Irlande, à l'O. Sol peu fertile; pêche du saumon et du hareng.

Conneticuit. Fl. du N.-E. des États-Unis, prend sa source près de la frontière du Canada, coule du N. au S., et se jette dans l'Atlantique. || Un des plus petits des États-Unis d'Amérique, au N.-E. Deux ports sur l'océan Atlantique : New-Haven et New-London.

connetable. sm. (comte de l'étable.) Le premier officier militaire de la couronne, qui avait le commandement général des armées.

connetable. sf. Anc. Jurisdiction des maréchaux de France.

connexe. adj. 2 g. (l. de *cum*, avec; *nectere*, lier.) Se dit des affaires qui ont une certaine liaison les unes avec les autres : *circonstances connexes*.

connexion. sf. Liaison que certaines choses ont entre elles. || SYN. *Rapport*.

connexité. sf. Rapport aperçu entre plusieurs choses.

convivence. sf. Complicité d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher.

convivent, ente. adj. Bot. Qui tend à se rapprocher : *feuilles conviventes*.